

École secondaire Louis-Philippe-Paré

Lettre aux élèves de 14 -16 ans et à leurs parents

Objet : Information sur la mise à jour de la vaccination

Chers parents, étudiants et étudiantes,

Au Québec, l'âge légal pour le consentement aux soins est de 14 ans. Votre enfant est donc en mesure de consentir lui-même à la vaccination offerte à l'école. Les présentes informations vous sont donc fournies afin que vous puissiez le soutenir dans sa démarche.

La vaccination aura lieu à l'école les 11-12 et 13 février 2019.

En 3^e secondaire, une dose de vaccin **dcaT** (vaccin qui protège à la fois contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos) est prévue pour tous les élèves. Même si votre enfant a reçu une dose du vaccin contre la diphtérie et le tétanos (d_{2t5}) au cours des cinq dernières années, par exemple à la suite d'une blessure, d'une morsure ou d'un voyage, le vaccin dcaT est recommandé pour le protéger contre la coqueluche.

Une dose de vaccin contre les infections causées par le **méningocoque du sérogroupe C** sera offerte à tous. Le méningocoque est une bactérie qui peut causer des infections sévères telles que la méningite ou une infection du sang. Le but de cet ajout au calendrier de vaccination est de maintenir la protection individuelle et collective (immunité de groupe) conférée par le vaccin.

De plus, l'infirmière vérifiera le carnet de vaccination de votre enfant et s'assurera qu'il a reçu toutes les doses de vaccins indiqués pour son âge contre les maladies suivantes : diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, rougeole, rubéole, oreillons, varicelle (picote), hépatite B et les VPH (pour les filles seulement). Elle pourra lui donner les vaccins manquants afin qu'il soit bien protégé.

Depuis septembre 2018

Ajout d'un vaccin : VPH pour les garçons

Le vaccin VPH sera offert à tous les garçons de secondaire 3 ainsi qu'aux filles qui n'auraient pas reçu 2 doses du vaccin en 4^e année.

Le virus du papillome humain (VPH) est parmi les virus les plus répandus dans le monde et ils sont très nombreux. On en compte plus de 100. Certains VPH peuvent causer des condylomes (verrues anales ou génitales), des lésions précancéreuses aux organes génitaux et au col de l'utérus ainsi que les cancers du col de l'utérus, du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus et de la gorge.

Pour plus d'information sur ces vaccins et la vaccination en général, consultez ces adresses internet ;

- Ministère de la santé et des services sociaux : www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?accueil
- Agence de santé publique du Canada : www.phac-aspc.gc.ca/std-mts/faq-fra.php#vph
- Société des obstétriciens-gynécologues du Canada : www.infovph.ca/

Nous vous demandons de :

- 1. Remplir les deux premières sections du formulaire ci-joint (identification et renseignements médicaux) si ce n'est pas déjà fait en classe;**
- 2. Dès demain, retourner le formulaire à l'école avec le carnet de vaccination**

Lors de la journée de vaccination, il est préférable de bien s'alimenter, porter un vêtement à manches courtes et il est **très important d'apporter le carnet de vaccination** (s'il n'a pas été remis à l'avance)

En cas d'absence lors de la vaccination, il faudra prendre un rendez-vous à la centrale de rendez-vous du
CLSC Châteauguay au 450-699-3333
CLSC Kateri au 450-659-7661
CLSC Jardins-du-Québec au 450-454-4671

Nous vous remercions de votre collaboration.

Infirmière scolaire

CLSC Châteauguay

(450) 699-3333 poste ____

CLSC Kateri

(450) 659-7661 poste ____

CLSC Jardin du Québec

(450) 454-4671 poste ____

La vaccination		Ce qu'il faut faire	
Maladies	Signes et symptômes	Complications possibles	Réactions possibles au vaccin
Diphthérie	<ul style="list-style-type: none"> Maux de gorge importants Forte fièvre Problèmes respiratoires 	<ul style="list-style-type: none"> Problèmes cardiaques Paralytie Décès (5 à 10 % des cas) 	<ul style="list-style-type: none"> Douleur à l'endroit où l'injection a été faite Fatigue, mal de tête
Coqueluche	<ul style="list-style-type: none"> Violentes quintes de toux pouvant durer des mois Difficulté à manger, à boire et à respirer 	<ul style="list-style-type: none"> Otite Pneumonie Convulsions Dommages au cerveau (1 cas sur 11 000) Décès, surtout avant l'âge de 3 mois 	<ul style="list-style-type: none"> Rougeur, gonflement à l'endroit où l'injection a été faite Malaises, étourdissements, nausées, diarrhée, frissons
Tétanos	<ul style="list-style-type: none"> Spasmes musculaires de la mâchoire Spasmes des cordes vocales Spasmes musculaires de tout le corps 	<ul style="list-style-type: none"> Problèmes respiratoires et cardiaques Décès (10 à 80 % des cas) 	<ul style="list-style-type: none"> Malaises, étourdissements, nausées, diarrhée, frissons
Le vaccin protège contre la méningite de séro groupe C	<ul style="list-style-type: none"> La méningite (infection des enveloppes du cerveau) et la méningococcémie (infection du sang) sont 2 infections graves Forte fièvre Mal de tête important Nausées et vomissements Atteinte de l'état général Rougeurs ou petites hémorragies de la taille d'une tête d'épingle ou bleus sur la peau 	<ul style="list-style-type: none"> Dommages permanents au cerveau Amputation des mains ou des pieds (10 à 15 % des cas) Décès (10 à 15 % des cas) 	<ul style="list-style-type: none"> Douleur à l'endroit où l'injection a été faite Rougeur et gonflement à l'endroit où l'injection a été faite Fièvre, somnolence et irritabilité, surtout chez les enfants âgés de moins de 5 ans Mal de tête, malaise, douleur musculaire et douleur aux jointures, surtout chez les personnes âgées de 11 ans et plus Perte d'appétit, nausées, vomissements, diarrhée
Infections par les VPH (Virus du papillome humain)	<ul style="list-style-type: none"> Verrues anales et génitales (environ 14 000 cas par année au Québec avant le début de la vaccination) Lésions précancéreuses du col de l'utérus, du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus ou de la gorge si l'infection persiste 	<ul style="list-style-type: none"> Cancer du col de l'utérus (environ 280 cas par année au Québec) Cancers du vagin, de la vulve, du pénis ou de l'anus (environ 115 cas par année au Québec) Cancers de la gorge (environ 185 cas par année au Québec) Décès (le cancer du col de l'utérus cause environ 70 décès par année au Québec) 	<ul style="list-style-type: none"> Douleur à l'endroit où l'injection a été faite Rougeur ou gonflement à l'endroit où l'injection a été faite Démangeaisons à l'endroit où l'injection a été faite, fièvre * Le vaccin Cervarix cause un peu plus de douleur, de rougeur et de gonflement à l'endroit où l'injection a été faite que Gardasil-9.

✓ D'autres problèmes peuvent arriver par hasard et n'ont aucun lien avec le vaccin (ex. : rhume, gastro, mal de tête)

✓ Il est recommandé de demeurer sur place au moins 15 minutes après une vaccination, car les réactions allergiques au vaccin sont toujours possibles. Si une réaction allergique survient, les symptômes apparaîtront quelques minutes après la vaccination. La personne qui donne le vaccin sera en mesure de traiter cette réaction immédiatement sur place.